



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSEIL GENERAL DU 07 DECEMBRE 2021

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye :

- vu le préavis municipal no 10/2021 présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de fixer le plafond d'endettement brut et le plafond de cautionnements pour la législature 2021-2026 à

- 1. Plafond des emprunts : CHF 5'700'000.00**
- 2. Plafond des cautionnements : CHF 2'850'000.00**

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSEIL GENERAL DU 07 DECEMBRE 2021

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le projet du budget et le préavis no 11/2021 présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

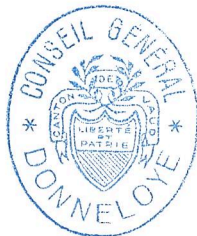
décide :

d'accepter le budget de la bourse communale, arrêté comme suit pour l'année 2022 :

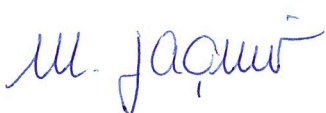
Charges	3'298'570.00
Revenus	3'147'570.00
Excédent des charges	151'000.00

Le Président


Steve Jacot-Descombes



La secrétaire


Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSEIL GENERAL DU 07 DECEMBRE 2021

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

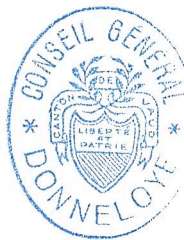
- vu le préavis municipal no 12/2021 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- entendu le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

d'accepter la demande d'un crédit d'investissement de CHF 450'000.00 pour la participation de la Commune de Donneloye aux frais de renaturation du Ruisseau du Marais et à la réalisation d'améliorations foncières entre Mézery et Molondin, montant amorti sur 30 ans, soit CHF 15'000.00 par an et financé par un emprunt.

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier